

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE**Nom du produit :** ANTI ALGUES**Référence du produit:** 210101105**Emploi de la substance / de la préparation :** Tensioactif (Biocide)**Raison sociale :**

SODITRAL SARL

Synergie Park, 15, rue Pierre et Marie Curie

59260 LEZENNES

Téléphone : 03.28.80.09.20. Fax : 03.28.80.04.11

Renseignements en cas d'urgence:

Pendant les heures normales d'ouverture: SODITRAL SARL

Sinon : Centre antipoison le plus proche ou celui de l'hôpital : F.WIDAL, Tél. 01 40 05 48 48.

ORFILA, Tél. 01 45 42 59 59

2 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Description: Mélange effectué à partir des matériaux des additifs non dangereux mentionnés ci-après et avec des additifs non dangereux**Nom de la substance :** composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures, concentration pur: < 10%.**EINECS :** 269-919-4**CAS :** 68391-01-5**Symboles :** C, N**Phrases R:** 21/22-34-50**3 - IDENTIFICATION DES DANGERS****Principaux dangers:** Xi**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

R 38 Irritant pour la peau

R 41 Risques de lésions oculaires graves

Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.**4 - PREMIERS SECOURS****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Après inhalation: Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières. Envoyer immédiatement chercher un médecin.

Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. Le produit n'est pas inflammable.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NOx), Cyanure d'hydrogène (HCN)

Équipement spécial de sécurité:

Aucune mesure particulière n'est requise.

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13. Assurer une aération suffisante.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation:**

Précautions à prendre pour la manipulation: Eviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour le matériau / le produit.

Emballage recommandé :

Fût inox, fût revêtu.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Température de stockage recommandée:

25 – 45°C

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Équipement de protection individuel: Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° :AA001

ANTI ALGUES
Version 1.1

Page 3/5
Dernière MàJ le : 27/09/2005

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau. Douches de sécurité. Fontaine oculaire.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Protection des mains: Gants en néoprène, Gants étanches

Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps: Vêtement de protection étanche, Bottes

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Indications générales.

Forme: liquide

Couleur: Jaune clair

Odeur: Caractéristique

Point de fusion: < 5 °C

Point d'ébullition: > 100 °C

Point d'éclair : > 62°C

Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

Masse volumique: 0,9700 g/cm³ à 20°C

Solubilité dans/miscibilité avec . l'eau: Entièrement miscible

Valeur du pH à 20°C : 6,0 - 8,0 (100,000 g/l eau)

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Substances à éviter: ---

Réactions dangereuses:

Corrode les métaux. Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: 68391-01-5 Chlorures d'alkyle diméthyles, benzyl C12-C18, Ammonium :

Oral, DL50: 650 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation: de la peau: Effet irritant sur la peau et les muqueuses.

des yeux: Effet fortement irritant.

Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Irritant. L'absorption orale du produit a un fort effet irritant sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de brûlures du tube digestif et de l'estomac.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° :AA001

ANTI ALGUES
Version 1.1

Page 4/5
Dernière MàJ le : 27/09/2005

Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) : ---

Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable.

Autres indications écologiques:

Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité. Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton. La substance est dangereuse pour l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit:

Recommandation: Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

Pour le recyclage :

S'adresser au producteur. Doit être acheminé vers une installation d'incinération autorisée déchets toxiques après traitement préalable, conformément aux prescriptions sur les déchets toxiques.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales. L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

Produit de nettoyage recommandé:

Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):

Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :

Non Concerné

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :

Non Concerné

Transport aérien ICAO-TI et IATA DGR :

Non Concerné

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les directives CEE:

Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xi Irritant

Phrases R: R38 Irritant pour la peau
R41 Risque de lésions oculaires graves

Phrases S: S1 Conserver sous clé
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau
S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Paragraphes modifiés : tous

16 - AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Impression du document le 31/01/2007

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit :
FDS N° :AA001

ANTI ALGUES
Version 1.1

Page 5/5
Dernière MàJ le : 27/09/2005

Phrases R importantes: R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R38 Irritant pour la peau
R41 Risque de lésions oculaires graves
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Service établissant la fiche technique: Le service Qualité SODITRAL SARL